Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 16

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de tableaux, ni d'œuvres d'art quelconques, l'Etat qui a mission de satisfaire tous ses besoins, même les plus élevés, lui permet, grâce aux musées, d'éprouver des jouissances artistiques. Il rend l'art au peuple, il élève le peuple au-dessus des réalités matérielles par le moyen de l'art. Magnifique programme! Aux artistes et aux artisans qui ne peuvent connaître par des voyages tout ce que l'homme a créé au cours des siècles, tout ce qu'il produit aujourd'hui, dans les pays les plus lointains, l'Etat offre des modèles qu'il peut consulter tous les jours. Touchante sollicitude! Et non seulement l'Etat propose des modèles, mais il encourage l'activité de ceux qui ont trouvé des inspirations à la vue de ces modèles. Il achète des tableaux, des bustes, des bijoux et des plaquettes. Il ne se contente pas de bonnes paroles, il vient en aide aux artistes d'une manière effective. Politique idéaliste!

J'avoue n'être point ému par ces considérations. Le musée, instrument d'éducation, est un non-sens. Il retire d'une main ce qu'il donne de l'autre. Il a pour but avoué de faire rentrer l'art dans la vie, et il affirme chaque jour par sa seule existence et par les actes de son administration que l'art doit être relégué dans des asiles. Le musée d'art est le refuge de la beauté dans un siècle de barbarie. Plus il se développe, moins il remplit le but auquel on le destine. Le musée, c'est la déclaration de faillite de l'énergie créatrice moderne. J'admets parfaitement que le musée d'art est aujourd'hui un pis-aller, que nous sommes obligés d'accepter, un mal nécessaire, comme on l'a dit. Mais ce que je veux affirmer en exagérant quelque peu ma pensée, c'est la nécessité de trouver, ailleurs que dans le musée, la force qui fera rentrer l'art dans la vie. Il ne faut pas seulement considérer le musée comme un mal nécessaire, il faut y voir un mal passager. Pourquoi faut-il aller dans les musées pour éprouver des jouissances artistiques? Ce n'est pas tant, comme l'écrivait naguères M. de la Lizeranne, parce que le progrès détruit notre patrimoine de beauté, cela est inévitable. C'est surtout parce que nous ne créons plus des valeurs qui puissent remplacer celles qui disparaissent de la face de la terre. Nous sommes impuissants et le musée est une des causes de cette impuissance. Il est un réservoir où s'accumulent des forces qui pourraient être employées ailleurs avec plus de profit. Les artistes travaillent pour les musées au lieu de s'appliquer à des besognes plus utiles.

L'art doit être à la portée de tous, proclame-t-on dans les discours officiels. Pourquoi donc ne pas l'appeler à présider à la formation de nos villes et de tout ce qui fait le décor de notre vie? Pourquoi confier l'exécution des plans de nouveaux quartiers à des géomètres? Pourquoi favoriser par tous les moyens possibles ceux-là seuls qui construisent des immeubles pour en tirer des revenus exorbitants? Pourquoi ne pas appeler plus souvent des peintres et des sculpteurs à décorer des édifices publics? Lorsque l'artiste et l'artisan trouveront des modèles sur leur chemin, lorsque l'homme vivra dans des cités qui plairont à ses yeux, personne ne voudra plus payer vingt sous d'entrée pour contempler de vieilles boiseries, des centaines de vitrines et des hectares de tableaux encadrés. Le musée d'art de l'avenir, je l'ai dit, s'étend sur le monde entier. Le monde doit être un musée, je le dis maintenant sans ironie. Le monde doit être un musée, non pas un musée d'objets hors d'usage, de spécimens curieux ou de phénomènes, mais un musée d'œuvres belles et utiles.

Camille Martin.

CHRONIQUE SUISSE

Aarau. Monument du général Herzog.

Le jury recommande à la Commission fédérale des Beaux-arts le projet de MM. Haller, sculpteur à Paris, et Moser, architecte à Carlsruhe. Le monument équestre s'élèverait au-dessus de la porte de l'arsenal. Pour couvrir une partie des frais devisés à fr. 50,000, le comité d'initiative espère obtenir de la Confédération une subvention de 25 %, prise sur les crédits ordinaires affectés aux Beaux-arts.

Berne. Fontaine Widmann.

Les auteurs du projet qui a obtenu le premier prix et qui sera exécuté ont l'intention de construire le monument avec les matériaux suivants: le sol, les marches, les colonnes et l'architrave, le bassin et le fût central en pierre calcaire, la coupole en béton avec revêtement en béton fin, et ornements de même matière, le buste et les gargouilles en bronze, ainsi que le couronnement de la coupole, une sphère dorée portant une grive. Pour que le monument soit bien en harmonie avec ses abords, la place qui se trouve devant la fontaine sera également pavée de dalles en pierre calcaire.

Lucerne. Bâtiment des assurances fédérales.

Les architectes dont les noms suivent ont été invités à prendre part au concours ouvert en vue d'obtenir des plans pour le bâtiment des assurances à Lucerne: MM. Nicol. Hartmann à St-Moritz, Joss & Klauser à Berne, Keiser & Bracher à Zoug, Otto Maraini à Lugano, Pfister frères à Zurich, Taillens & Dubois à Lausanne, Theiler & Helber à Lucerne, Emile Vogt à Lucerne, Widmer, Erlacher & Callini à Bâle.

En outre, tous les architectes suisses ou établis en Suisse sont admis à prendre part au concours.

Les projets doivent être livrés le 10 novembre 1913 au plus tard à la direction de l'office des assurances fédérales à Lucerne.

Le jury chargé de juger les projets est composé de la façon suivante: MM. Usteri, conseiller aux Etats, Zurich, président; A. Tzaut, directeur de l'office, Lucerne; Braillard, architecte, Genève; K. Indermühle, architecte, Berne; A. Meili-Wapf, architecte, Lucerne; Martin Risch, architecte, Coire; professeur Rittmeyer, Winterthour.

Le jury dispose, pour récompenser les meilleurs projets, d'une somme de fr. 10,000. Les architectes qui ont été invités d'une façon spéciale et qui présenteront des projets satisfaisants aux conditions du concours, recevront une indemnité de fr. 500. Le jury pourra à son gré décerner deux, trois ou quatre prix. Les architectes qui recevront l'indemnité prévue ne pourront recevoir plus d'un prix.

Les projets seront exposés publiquement à Lucerne pendant dix jours.

Vandœuvres (canton de Genève).

Un comité s'est formé pour préparer la restauration de la charmante église du village de Vandœuvres. L'étude de projet a été confiée à MM. Revilliod et Turrettini, architectes à Genève.